

cours et tribunaux, les officiers généraux, les préfets, sous-préfets, les commissaires de police, les officiers de paix, etc., la portent dans les cérémonies publiques ou dans l'exercice de leurs fonctions. La ceinture des magistrats consiste en un large ruban noir aux deux bouts tombants, garnis d'un affilé ; celle des fonctionnaires de l'ordre administratif est une large bande d'étoffe de soie aux couleurs nationales.

Chez les Grecs et chez les Romains, c'était la coutume que le mari dénouât la ceinture de sa femme, le premier soir de ses noces. Homère appelle cette ceinture, *ceinture virginale*. Elle était de laine de brebis, nouée d'un nœud singulier qu'on appelait le *nœud d'Hercule*.

Louis IX défendit aux femmes mal famées de porter, suivant l'usage d'alors, des ceintures dorées. Des peines corporelles, le fouet, l'exposition publique étaient prononcées contre celles qui étaient en contrevention. Malgré ces rigueurs, presque aucune n'obéit à l'ordonnance ; c'est de là qu'est venu le proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.

#### L'ÉCHARPE.

Tout le monde sait que l'écharpe est une longue bande d'étoffe en laine, en soie ou en dentelle, brodé d'or ou d'argent. Les femmes s'en parèrent d'abord, puis son usage passa aux gens de guerre. Les chevaliers en portaient autrefois en ceinturon ou en bandoulière. Celle de chaque chevalier avait ordinairement la couleur préférée par la dame de ses pensées ; cependant l'écharpe servait aussi par sa forme et sa couleur, à distinguer les divers ordres de la chevalerie et les partis politiques.

A la mort d'Henri III, par exemple, le duc de Cayenne, sa cour et plusieurs autres personnes prirent l'écharpe verte en signe de réjouissance, et quittèrent la noire, qu'ils avaient portée jusque-là.

Les Français portaient l'écharpe blanche ; les Anglais et les Piémontais, la bleu ; les Espagnols, la rouge ; et les Hollandais, l'écharpe orange.

Les maréchaux, les officiers-généraux, les commandants de place ont une écharpe en or ou en argent, que l'on appelle plutôt *ceinturon*. En France, l'écharpe tricolore sert aujourd'hui d'insigne aux magistrats municipaux, aux commissaires de police, etc.

#### LE DIADÈME.

Diadème vient du mot grec *diadédos*, qui veut dire lier autour. Réduit à sa plus simple expression, c'est une bandelette ou un bandeau d'étoffe. Dans les premiers temps des bandelettes dont on entourait la tête des dieux ou des princes étaient la marque de leur autorité ; c'est l'origine des diadèmes et des couronnes.

Chrysés, dans l'*Iliade*, se présente au camp des Grecs, tenant en main le sceptre d'or et la bandelette d'Apollon, dont il était le prêtre. Cette bandelette est appelée *stemma* par Homère, parce qu'elle était le symbole du dieu dont elle marquait la puissance.

Dans les premiers temps le diadème était donc un bandeau royal, tissu de fil, de laine ou de soie, ordinairement blanc et tout simple, quelquefois chargé d'or, de perles et de pierreries ; il était la marque de la royauté, parce que les rois s'en ceignaient le front pour laisser la couronne aux dieux.

Pline prétend que Bacchus en fut le premier inventeur ; les buveurs s'en servirent d'abord pour se garantir des fumées du vin en se serrant la tête, et depuis on en fit un ornement royal.

Alexandre se para du diadème de Darius, et ses successeurs suivirent son exemple. Au rapport de Jornandès, Aurélien fut le premier empereur romain qui orna sa tête d'un diadème : Constantin, ainsi que tous les empereurs qui vinrent après lui, s'en décorèrent.

On remarque aussi cet attribut sur les médailles des impératrices, et la bande qui termine par le bas toutes les couronnes est une espèce de diadème.

R.

## REGLES DU JEU DE DAMES.

On appelle *dame damée*, ou simplement *dame*, le pion de l'un des joueurs qui est parvenu à se fixer sur la première ligne horizontale du jeu de l'adversaire. Pour distinguer la dame du pion, on couvre le pion d'un autre pion de même couleur. Il ne suffit pas qu'un pion passe sur une des cases désignées pour être damé, il faut qu'il y reste placé par un coup qui s'y termine : ainsi un pion qui serait arrivé sur une des cases à damer, mais qui aurait encore à prendre, serait obligé de continuer son chemin et de rester pion.

Une dame a de grandes prérogatives et contribue beaucoup au gain de la partie. Elle diffère d'un pion, non seulement par la valeur, mais encore par

la marche et par la manière de prendre. Ainsi le pion, dans sa marche, ne fait qu'un pas en avant, à moins qu'il ne prenne, et il ne prend que de case en case, tandis que la dame est libre d'aller d'une extrémité du damier à l'autre extrémité, si le passage est libre, c'est-à-dire si, dans cet espace, il ne se trouve ni pions de la couleur de cette dame, ni pions de la couleur opposée qui ne soient pas en prise. En outre, la dame, lorsqu'elle a à prendre des pions ou des dames, peut traverser plusieurs cases à la fois, pourvu qu'elles soient vides ou qu'il s'y trouve des pions de la couleur opposée qui soient en prise, de sorte que, dans la liberté de ses mou-